



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 6 janvier 2018

Communiqué de Presse

Maintien de la vigilance orange crues inondations en Dordogne

Le département de la Dordogne reste placé en vigilance orange pour crues – inondations. Les cours d'eau particulièrement impactés sont La Vézère et la Dordogne, avec une surveillance pour la Dronne et l'Isle.

Le dernier point fait à 18h en cellule de veille à la Préfecture fait état d'une situation globalement stabilisée, mais avec des niveaux élevés. Aussi, la vigilance reste de mise, compte tenu des précipitations attendues dans la nuit et des sols déjà gorgés d'eau.

Les niveaux de hauteur des stations suivantes :

Pour la Vézère :

- Larche : 3,20 m, en baisse
- **Montignac : 5,12 m, en hausse**

Pour la Dordogne :

- Carennac : 5,77 m, en stabilisation
- Souillac : 4,21 m, en baisse
- Cenac : 4,84 m, en baisse
- **Bergerac : 4,13 m, en hausse (maxi à 4,30 m dans la nuit)**
- **Pessac : 6,77 m, en hausse (maxi à 7 m dans la nuit)**

Pour l'Isle :

- Périgueux : 1,59 m, en baisse
- Mussidan : 2,94 m, en stabilisation

Pour la Dronne :

- Riberac : 0,81 m, en stabilisation
- Aubeterre : 2,33 m, en stabilisation
- Coutras : 2,13 m, en stabilisation

Les routes suivantes restent fermées à la circulation (les nouvelles fermetures apparaissent en *italique*) :

- à Cublac (en Corrèze) : la voie du Pontour
- à Terrasson : les places Lavergne, Libération, Alfred Paul, des Martyrs ; les rues Alphonse Daudet, Lombard, Alfred de Vigny, Gaston Sarnel, des Rouffiats ; la voie communale C1 (entre Terrasson et Condat)
- à Montignac : le chemin de St Pierre et la route RD65 est inondée => **déviations par la RD706** entre Montignac et Thonac
- à Sergeac : la route RD65 est inondée => **déviations par la RD706** via le Pont de Thonac
- à Valojoux : la route RD66 => **déviations par la RD706** depuis St Léon s/ Vézère jusqu'au Pont du Moustier
- à Peyzac le Moustier : la route RD66

- à Alles-sur-Dordogne : la route D51E1 est inondée
- à Alles-les-Mines et St Cyprien : la route VC204 est inondée
- à Limeuil : la RD31 est inondée
- à La Roque Gageac : la route RD 703 est inondée et coupée dans le bourg => **déviations par la RD46** au Pont de Cénac jusqu'à Vitrac puis la RD47.
- à Vitrac : la route RD703 entre Vitrac et Carsac Aillac => **déviations par la RD46** jusqu'à Sarlat puis la RD 704
- à Castelnaud la Chapelle : intersection de la RD53 et la RD57 (route du château de Fayrac)
- à St Julien de Lampon : la route RD61 => **déviations par la RD703** au Pont de Rouffillac direction Carsac Aillac, puis RD704 direction Grojéac et RD50 Veyrignac et St Julien de Lampon
- à Buisson : la route RD51 est inondée au Pont du Vic => **déviations par la RD703** vers le Bugue puis RD31E1
- à Lalinde : la RD703 est inondée entre La Guillou et Sauveboeuf ; la RD8 est fermée aux Maisonnettes.
- à Le Fleix : la route RD20 est inondée => **déviations par la RD708 et RD32**

Par ailleurs, une vigilance est mise en oeuvre sur les communes et routes suivantes :

- Le lieu-dit La Bouriette à Lalinde
- la RD47 aux Eyzies
- la RD709 à Mussidan
- la RD708 et RD730 à Montpon

Un nouveau point sera fait demain en fin de matinée, avec notamment les points de vigilance pour la rentrée scolaire de lundi.

RAPPEL des règles de prudence et de sécurité :

- En cas d'obligation de déplacement, soyez très prudents et roulez doucement.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES SECOURS,

- **Respectez strictement les déviations mises en place et ne vous engagez pas dans les routes barrées !**



Vigilance météorologique

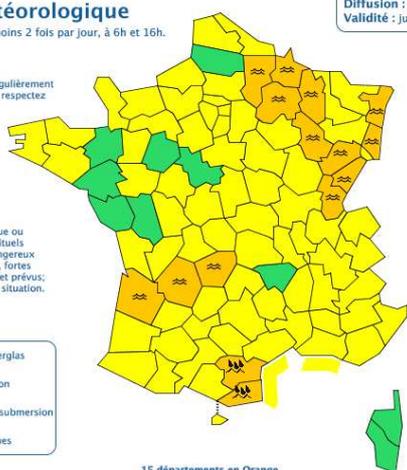
La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

Une vigilance absolue s'impose des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral) sont en effet prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Pas de vigilance particulière.

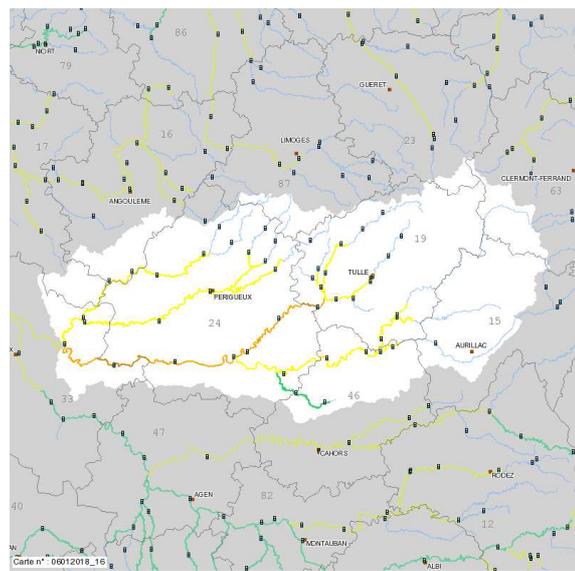


Diffusion : le samedi 06 janvier 2018 à 16h00
Validité : jusqu'au dimanche 07 janvier 2018 à 16h00

Crues significatives sur de nombreux cours d'eau. Episode méditerranéen actif débutant dans la nuit de samedi à dimanche sur les Pyrénées Orientales et l'Aude ; pluies et orages seront susceptibles de générer des crues

Consultez le **bulletin national** et/ou les **bulletins régionaux**

Conseils des pouvoirs publics :
 Crues/Orange - Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements. Respectez les déviations. - Ne vous engagez en aucun cas sur une voie immergée. - Mettez en sécurité vos biens et surveillez la montée des eaux.
 Orages/Orange - Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. - A l'approche d'un orage, abritez-vous hors des zones boisées. Précipitations/Orange - Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute activité extérieure. - Soyez prudents face au risque d'inondations. - Renseignez-vous sur les conditions de circulation. - Ne vous engagez pas sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.



Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
 Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

@prefecture24 @Prefet24